

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belgeDéposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant**01 JUIN 2026**

Pour le greffier, Greffe

N° d'entreprise : **0721 432 451**

Nom

(en entier) : **TEAMSPORT CINEY**(en abrégé) : **TSC**Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **AVENUE SCHLOGEL 115 BOITE E 5590 CINEY****Objet de l'acte : DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR**

Le 01.06.2026 à 10h00 les actionnaires de la société à responsabilité limitée « TEAMSPORT DE CINEY » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social avenue Schlogel 115 E à 5590 Ciney.

L'assemblée désigne Monsieur Simon Vermeire en qualité de Président de séance.

Le Président désigne Bernard DELVIGNE en qualité de secrétaire et de scrutateur.

I. CONSTATATIONS PRÉALABLES

Le Président ouvre la séance et fait les constatations suivantes :

1. Ordre du jour : L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

o Prise d'acte et acceptation de la démission de Monsieur Noa BROOS de son mandat d'administrateur.

o Octroi de la décharge à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publication et de modification auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

2. Présence et régularité : Le Président constate que les actionnaires de la société, représentant la totalité des parts sociales émises, sont présents ou valablement représentés. En conséquence, l'assemblée est valablement constituée pour délibérer et voter sur l'ordre du jour, conformément aux dispositions légales et statutaires, ayant renoncé aux délais et formalités de convocation prescrits par la loi.

II. DÉLIBÉRATIONS ET RÉOLUTIONS

Après avoir examiné les points à l'ordre du jour et suite à l'échange de vues, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION : Prise d'acte et acceptation de la démission d'un administrateur

L'Assemblée Générale prend acte de la démission présentée ce jour par Monsieur Noa BROOS, né le 29.06.2003 à Namur, demeurant à 5190 Jemeppe-sur-Sambre, rue de la Grotte, Moustier 8 de son mandat d'administrateur au sein de la SRL TEAMSPORT DE CINEY.

L'Assemblée Générale accepte cette démission, laquelle prendra officiellement effet à la date du 01.06.2026

DEUXIÈME RÉOLUTION : Décharge à l'administrateur démissionnaire

L'Assemblée Générale donne, par vote séparé, décharge pleine, entière et définitive à Monsieur Noa BROOS pour l'exécution de son mandat d'administrateur pour la période s'étendant du début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de prise d'effet de sa démission.

TROISIÈME RÉOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Monsieur Simon Vermeire avec faculté de substitution, à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi à la suite des décisions qui précèdent.

Ces pouvoirs comprennent notamment la signature des formulaires de publication (Formulaires I et II) en vue du dépôt au greffe du Tribunal de l'entreprise compétent, la publication par extraits aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que la mise à jour des données de la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

III. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 11h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, le secrétaire, le scrutateur et les actionnaires présents.

Vermeire Simon
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2026 - Annexes du Moniteur belge